

La Gazette

Bulletin communal d'informations, à parution irrégulière.

N° 23 - janvier 2004

L
U
D
E
S
le
C
O
Q
U
E
T

Informations pratiques

Rappel des heures d'ouverture de la déchetterie à Sillery et Rilly

Les déchetteries sont ouvertes mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi .

Pour Sillery de 14 h à 18 h

Pour Rilly : de 9 h à 12 h sauf le vendredi de 14h à 18 h

Rappel des heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h30 à 11h30

Jeudi de 17h à 18h30

Vendredi de 15h30 à 17h

Les vœux du maire

Mes chers amis,

2004 frappe à notre porte, 2003 est mort, vive la nouvelle année !

Une année chasse vite la précédente et son cortège de bonnes et de mauvaises nouvelles. Nous avons ainsi subi la guerre en Irak, la chute des cours en Bourse, les grèves à répétition au printemps, la bonne tenue de l'euro face au dollar, les tensions en Afrique et au Moyen-Orient, un été torride qui a conduit à rationner l'eau, la canicule et les incendies qui ont ravagé les forêts du sud de la France, le drame des personnes âgées isolées, les inondations en Provence et une fin d'année plutôt morose car le chômage est en augmentation et le monde vit dans la hantise des attentats terroristes qui peuvent surgir ici, n'importe où.

Heureusement, il fait bon vivre dans notre commune, nos finances sont saines avec un faible endettement.

2004 verra se concrétiser le lotissement Haimart aboutissant rue de Reims, avec une première tranche de 11 logements, et les débuts de la restructuration de l'ancienne salle des fêtes en groupe scolaire, permettant, dans 2 ans, de rassembler les classes primaires, les petits bouchons et la cantine.

N'étant pas seul à œuvrer pour la commune, je tiens à remercier mes collaborateurs qui participent activement à la bonne gestion des différents services pour satisfaire toujours mieux les attentes de nos concitoyens. Je sais pouvoir compter sur une équipe municipale dynamique, mais surtout sur la mobilisation d'un personnel communal compétent

et motivé.

Des remerciements aussi à l'équipe de bénévoles (élus et habitants) qui participent tous les ans au fleurissement de nos rues et maisons et aux décorations lumineuses de cette fin d'année. Tous les ans je peux constater une progression.

Enfin, merci aux associations qui apportent la gaieté et la joie dans leur manifestations et font oublier momentanément les événements décrits plus haut.

Bonne année à tous les habitants de Ludes le coquet, à ceux qui leur sont proches et chers. Que 2004 soit pour vous tous remplie de bonheur, de travail et de santé.

Guy Georgeton

La municipalité

Conseil municipal du 3 novembre 2003

Absent : M. BRIMONT

Le conseil vote le budget supplémentaire 2003 qui s'équilibre en recette et dépenses :

Fonctionnement commune : 87 653 €
lotissement : 30 000 €

Investissement commune : 145 782 €
lotissement : 15 000 €

Le conseil examine le bilan des frais de fonctionnement des écoles pour l'année 2002/2003 et recouvre auprès de la commune de Ville en Selve la somme de 971€ pour un enfant scolarisé en maternelle, et auprès de la Communauté de communes des Forêts et Coteaux de la grande montagne de Reims la somme de 1007€ pour un enfant scolarisé en primaire.

Le conseil accepte les contrats prestation de service avec la caisse d'allocation familiales de la Marne et la mutualité sociale agricole pour la structure d'accueil « les Petits bouchons » et émet un avis favorable au projet de contrat petite enfance avec ces mêmes partenaires pour une période de 3 ans.

Conseil municipal du 15 décembre 2003

Absents : M. BRIXON, Mme MENU

Le conseil autorise le maire à signer une convention avec la commune de Mailly pour le regroupement intercommunal de la garderie « Les petits bouchons ». Cette convention est passée pour une durée de 3 ans et la participation financière aux dépenses de fonctionnement se fera par moitié.

Le conseil reconduit les postes d'agent d'entretien à 4h et 5h par semaine.

Il autorise le maire à recruter pour l'année 2004, des agents à temps non complet, en cas de besoin occasionnel (remplacement d'agent en arrêt maladie, maternité...)

Le conseil fixe la participation de l'association « Premiers pas » aux dépenses de fonctionnement pour l'occupation des locaux de la Halte garderie à 672 euros par mois, à compter du 1er janvier 2004

Il décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit agricole la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 250 000 euros, pour l'aménagement du lotissement HAIMART et autorise le maire à signer tous les actes contractuels afférents à cette opération.

Le maire informe le Conseil que l'enquête publique sur le classement et le déclassement de voiries rurales en voiries communales va être lancée. Un arrêté sera pris informant des dates de consultation du dossier et sera affiché en mairie

Avis

Les derniers sapins de Noël décorant les rues seront enlevés à partir du 26 janvier

La superbe crèche installée dans le kiosque à musique sera aussi démontée à cette date.

Si vous êtes intéressé par internet haut débit (ADSL) il est impératif de le faire savoir rapidement en mairie

SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS

Les dossiers de demande de subventions pour les associations de la commune sont disponibles en mairie aux heures d'ouverture.

A noter sur vos Agendas

Le repas des anciens aura lieu le jeudi 29 avril 2004



Loisirs créatifs

Madame DEMARVILLE pourrait animer des stages pour les enfants pendant les vacances et hors périodes scolaires pour les adultes.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous renseigner auprès de madame MAILLIET au 03 26 61 10 65



Saint Vincent

Le Comité de Saint Vincent, vous invite à la fête de notre Saint Patron sous la présidence d'honneur de M. Jean-Claude COLSON Directeur Général du Champagne Palmer le **Samedi 24 janvier 2004.**

16h 00 Messe en l'honneur de Saint Vincent avec la participation des chorales et de l'harmonie de Ludes, transmission du bâton de Saint Vincent, remise des médailles et des diplômes, vin d'honneur suivi à 20h 00 du repas dansant. Dîner adulte à 45 euros Dîner enfant à 8 euros. Le repas est assuré par le Relais de Sillery et la soirée animée par l'orchestre Tenue de Soirée Vous pouvez vous inscrire auprès de Florence et Joël Brimont 03 26 61 11 64

Pour des raisons de places limitées le règlement se fera à la réservation .



Saint Nicolas de passage dans la région

Traditionnellement fêté dans l'Est et le Nord de la France, Saint Nicolas, invité par le comité des fêtes, est passé samedi 6 décembre après-midi par LUDÉS.

Pour commencer, les présentations : devant une centaine d'enfants et presque autant d'adultes attentifs, Saint Nicolas a raconté son histoire, et la façon dont il a pu, il y a longtemps, sauver la vie de trois enfants pris dans les griffes de père Fouettard qui les retenait prisonniers dans son saloir.

L'assemblée a ensuite accompagné Saint Nicolas et père Fouettard dans les rues du village, avec au programme :

promenade en calèche, distribution de bonbons, de chocolat chaud et de brioches pour les enfants, et de vin chaud pour les adultes.

L'Harmonie de Ludes était de la fête, et a interprété des airs de Noël à chacune des haltes prévues dans le village .

Pour finir, un grand père Fouettard en paille fut brûlé sur la place de la salle des fêtes, chaque enfants pouvait alors repartir avec une dernière friandise : un Saint Nicolas en pain d'épice.

Nous adressons tous nos remerciements et nos félicitations à tous les bénévoles qui on permis le bon déroulement de cet après-midi festif.

De Saint Nicolas ... au Père Noël

Evêque de Myra (Turquie actuelle) au III^{ème} siècle, Saint Nicolas aurait réalisé de nombreux miracles auprès d'enfants. C'est pourquoi il est devenu leur Saint Patron et protecteur.

Représenté coiffé d'une mitre, vêtu d'un long manteau de fourrure avec une crosse à la main, il est fêté depuis le moyen âge, le 6 décembre, anniversaire de sa mort, particulièrement dans les régions de l'Est.

Il fait sa tournée à dos d'âne et distribue cadeaux et friandises aux enfants qui ont été sages pendant l'année. Il est accompagné de son opposé, le père fouettard qui lui, distribue des verges aux méchants garnements.

Santa Claus, l'oncle d'Amérique

Au XVII^{ème} siècle, SinterKlaas, le Saint Nicolas néerlandais débarque en Amérique avec les colons des Pays-Bas dans la colonie de Nieuw Amsterdam (future New York).

Sa légende se propage et son nom se transforme en Santa Claus. Il est alors très semblable au Saint Nicolas du vieux continent.

Plusieurs auteurs et illustrateurs vont ensuite forger l'image d'un père Noël que nous connaissons tous :

- Irving en 1809, fait de Santa Claus un homme volant qui distribue ses présents par les airs.

- en 1821, Clément Clark Moore dans un conte de Noël décrit un Santa Claus dodu et jovial. Il abandonne le père fouettard et remplace l'âne de saint Nicolas par 8 rennes. Ce conte sera publié en septembre 1823 puis traduit en plusieurs langues et diffusé dans le monde entier.

- Thomas Nas, illustrateur et caricaturiste au Harper's Illustrated Weekly a croqué Santa Claus pendant près de 30 ans, depuis sa première illustration en 1860 sous les traits d'un vieil homme barbu habillé d'un costume rouge à fourrure blanche.

En 1885, il établit même la résidence officielle du Père Noël au pôle Nord.

L'image actuelle du Père Noël est finalement assez éloignée du Saint Nicolas de nos ancêtres. Et oh surprise, elle sort tout droit d'une publicité ... pour le Coca-Cola !

Sous les crayons de Haddon Sundblom, Santa Claus prend

un visage humain et sympathique, un air débonnaire, un ventre bien rebondi ... Il porte une tunique et un pantalon de fourrure rouge et un bonnet !

En France, Santa Claus s'appelle Père Noël. Il est rendu populaire par Tino Rossi et son fameux "Petit Papa Noël". Dans l'Est de la France, il reste encore très concurrencé par Saint Nicolas qui continue à distribuer ses présents le 6 décembre.

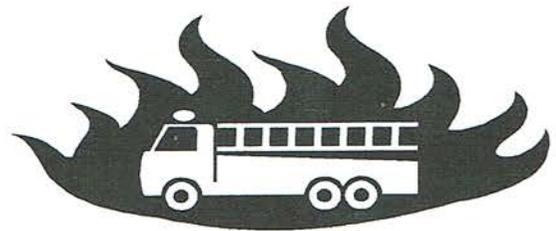
Notre Père Noël est très proche du Santa Claus d'outre Atlantique, hormis la longue robe rouge et la hotte. Il distribue ses cadeaux par les airs, traîné par ses 9 rennes aux doux noms de Tornade, Danseur, Furie, Fringuant, Comète, Cupidon, Eclair et Tonnerre. Le 9^{ème} renne Rodolphe avec son nez rouge a été créé en 1939.

Fête de NOËL des écoles



Après le spectacle de la malle magique et une histoire racontée par l'animateur et mimée par des élèves, les enfants ont bénéficié du traditionnel goûter et de la remise des cadeaux par le Père Noël de service.

Pompiers



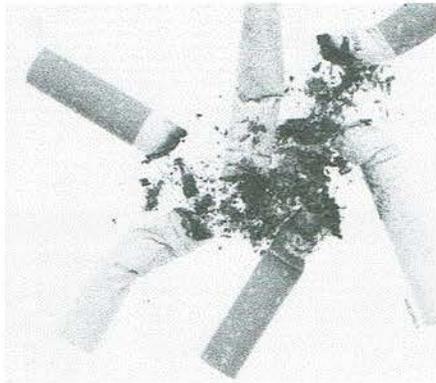
Les sapeurs pompiers de Ludes organisent un grand bal avec repas samedi 7 février 2004 à la salle des fêtes de LUDÉS à partir de 19h30. (25 euros par adulte et 10 euros par enfant)

Réservations au 03 26 61 14 21 et 03 26 61 11 54



Association « Premiers pas »

Nous organisons notre loto annuel dimanche 1er février 2004 à 14h30 à la salle socio-culturelle de LUDES. Nombreux lots de valeur, buvette et restauration sur place.



Arrêter de fumer? Oui, mais comment ?

La nouvelle peut parfois être le bon moment pour mettre en œuvre les bonnes résolutions. Arrêter de fumer, c'est commencer une nouvelle vie et il n'est jamais trop tard pour le faire. Si l'envie est là, des moyens et des structures spécialisées existent, qui peuvent vous aider dans votre démarche.

Être surtout motivé.

Il s'agit en effet de renoncer à un plaisir et à une habitude quotidienne solidement ancrée en soi, et de changer de comportement. Pour certains, l'arrêt du tabac est une épreuve difficilement surmontable et tous les prétextes sont bons pour ne pas s'engager : « il y a tellement longtemps que je fume, ça ne sert à rien d'arrêter maintenant », « j'ai peur de grossir », « je n'ai pas assez de volonté, j'ai fait plusieurs tentatives et à chaque fois je recommence ». Plus des 2/3 des fumeurs souhaitent arrêter, mais la plupart échouent. La raison principale de cette situation est la dépendance, dont la nicotine est responsable. Cependant, la reprise de la cigarette ne doit pas être considérée comme un échec. Au contraire, chaque tentative rapproche du succès final, car elle constitue un progrès dans l'évolution du comportement tabagique. S'il n'est pas systématiquement nécessaire de recourir à son médecin pour renoncer au tabac, son aide peut cependant se révéler très utile afin de soutenir la personne dans sa démarche, la motiver, la conseiller médicalement, l'aider à choisir le moyen adapté

et lui prescrire un traitement si besoin est. Le fumeur, s'il le souhaite, peut également se diriger vers une consultation de tabacologie et d'aide à l'arrêt du tabac

Un guide « J'arrête de fumer, des méthodes pour y parvenir » a été édité, dont le but est de rendre la vie plus facile à ceux qui ont décidé d'arrêter et de motiver les autres à la faire (**renseignements : tabac-info-service : 0 800 309 310 et <http://www.tabac-info.net>**)

Des consultations adaptées

De son côté, le Comité national contre le tabagisme (CNCT) propose de nombreux documents et met à la disposition des personnes intéressées le 3615 TABATEL, un serveur minitel qui donne la liste des centres de consultation d'aide au sevrage tabagique. Celle-ci est également disponible sur le site web du CNCT (<http://www.cnct.org>). Lors d'une consultation, les fumeurs dépendants de la nicotine se verront prescrire un traitement de substitution pour atténuer ou faire disparaître les éventuels effets liés à l'arrêt : irritabilité, difficulté de concentration, troubles du sommeil et de l'appétit. Il existe deux sortes de substitut: ceux qui se prennent à la demande quand on en ressent le besoin (gommes, comprimés sublinguaux) et ceux qui libèrent la nicotine en continu (timbre à coller sur la peau et à renouveler chaque jour). Ils combinent ainsi le besoin de fumer, sans les inconvénients. La dose doit être adaptée à chacun. Ainsi, on ne souffre pas de manque et la dépendance nicotinique disparaît peu à peu.

Attention au tabagisme passif

La preuve est faite que le fait d'inhaler involontairement la fumée dégagée par un ou plusieurs fumeurs comporte des risques pour la santé. L'enfant et le fœtus sont particulièrement sensibles à la fumée, de même que les personnes atteintes de maladie cardiaques ou respiratoires. La fumée qui s'échappe de la cigarette contient davantage de toxiques et de cancérigènes que celle respirée directement par le fumeur. (la fumée de cigarette contient plus de 4000 substances chimiques, des produits toxiques et plus de 60 cancérigènes)

Les risques liés au tabac

En France, le tabagisme est responsable de la mort de 60 000 personnes par an. Plus de la moitié (52.5%) sont mortes de cancer, 22.9% de maladies cardiovasculaires, 18.3% de maladies respiratoires et 6.3% d'autres causes liées au tabac. En 2025, on prévoit un doublement de la mortalité masculine (125000 décès) et un décuplement de la mortalité féminine (40000 décès). Une personne sur deux ayant commencé à fumer à l'adolescence mourra prématurément d'une maladie liée au tabac et perdra 18 années de sa vie. Si un tiers des cancers est dû au tabac, celui-ci est également responsable d'autres maladies. 15% des fumeurs consommant 20 cigarettes par jour souffriront d'une bronchite chronique, le pourcentage monte à 25% chez ceux qui fument 40 cigarettes par jour. Le tabagisme associé à la pilule contraceptive multiplie par 100 le risque de maladie coronaire.